eaux & vilaine
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

L'ESSENTIEL
CS 9 OCTOBRE 2026 | #17

Flash Inf' Eaux

L'INFORMATION DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical d'Eaux & Vilaine s'est réuni le vendredi 9 octobre 2026, à Saint-Perreux (56). Flash Inf'Eaux #17 vous propose de revenir sur les principaux sujets abordés en séance.



Comité syndical d'Eaux & Vilaine, le 9 octobre 2026

EXPRESSION POLITIQUE

L'ouverture de ce nouveau mandat marque une étape importante pour notre action collective au service de l'eau et des milieux aquatiques.

Face au changement climatique, à la dégradation des milieux et aux tensions croissantes sur la ressource en eau, nous devons agir avec ambition, responsabilité et solidarité. À l'échelle du bassin de la Vilaine, ces enjeux concernent directement la qualité de vie de nos habitants, l'avenir de nos activités économiques et agricoles, ainsi que la préservation de la biodiversité.

Pour relever ces défis, nous pouvons compter sur 3 atouts majeurs : notre connaissance des enjeux du bassin, la qualité de notre dialogue démocratique et l'expertise d'Eaux & Vilaine, soutenue par la solidarité entre les territoires et des partenariats solides. Nous devrons nous appuyer sur ces forces pour construire des solutions concertées, efficaces et adaptées aux réalités locales.

La révision du SAGE Vilaine, fruit de 4 années de travail collectif, constitue une étape majeure. Sa mise en œuvre sera au cœur de ce nouveau mandat, avec une ambition claire : traduire les orientations en actions concrètes, au plus près des besoins de nos territoires.

Ensemble, faisons de l'eau un bien commun préservé et un facteur de cohésion et d'avenir pour nos territoires.

Jean-François Mary,
Président d'Eaux & Vilaine

FINANCES

Un règlement budgétaire et financier actualisé

Le Comité syndical a approuvé la **mise à jour du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) d'Eaux & Vilaine**, à la suite du renouvellement de ses membres en juillet 2026. Ce document précise les règles de gestion budgétaire et comptable de l'établissement. Les principales évolutions portent sur la **mise en œuvre du Compte Financier Unique (CFU)**, le **nouveau calendrier budgétaire**, le **changement de poste comptable**.

Contributions statutaires : pas d'augmentation en 2027

Après une première augmentation de 10 % adoptée en décembre 2025, portant le montant total des contributions annuelles de 1,2 à 1,32 million d'euros au 1er janvier 2026, une nouvelle hausse de 10 % était envisagée pour 2027 afin de tenir compte de l'évolution de l'inflation et de la hausse des dépenses de l'établissement.

Sur proposition du Bureau syndical, **le Comité syndical a décidé de ne pas augmenter les contributions statutaires en 2027 et de réexaminer leur évolution à compter de l'exercice 2028.** Cette décision vise à poursuivre la réflexion sur les modalités de couverture de l'impact de l'inflation et des mesures imposées par l'État en matière de personnel.

Les contributions restent ainsi fixées à **1,32 million d'euros par an pour 2027**, réparties entre les 3 collèges : les EPCI, les gestionnaires de l'eau potable, ainsi que les Départements et Région.

FINANCES

Ajustements des budgets 2026

Ces ajustements permettent d'adapter les crédits aux besoins de l'établissement, de prendre en compte l'évolution du calendrier de certains travaux et de procéder à différentes régularisations comptables.

Budget principal

En fonctionnement, la section s'équilibre à 1,7 M€. La participation complémentaire du budget annexe Eau potable contribue au financement de l'écluse anti-salinité, renforce l'autofinancement et limite le recours à l'emprunt. En investissement, 10 K€ sont réaffectés à l'animation de bassin pour mettre le projet de SAGE en conformité avec la loi d'Urgence pour la Protection et la Souveraineté Agricoles (UPSA). Par ailleurs, 80 K€ de crédits sont reportés pour les nouvelles digues d'Arc Sud Bretagne, en raison du décalage d'une partie des travaux.

Budget annexe Eau potable

La section d'exploitation s'équilibre à 9,7 K€, principalement pour des reprises de subventions. La section d'investissement s'équilibre quant à elle à 909,7 K€ et intègre notamment la régularisation des annuités d'emprunt du SMG 35 pour les années 2024, 2025 et 2026.

Une programmation des investissements adaptée aux projets

Les investissements d'Eaux & Vilaine évoluent au rythme de l'avancement des travaux et des projets.

Le Comité syndical a donc ajusté les autorisations de programme et les crédits de paiement de 3 opérations du budget principal :
• Barrage d'Arzal : - 149 612,93 € pour la rénovation des batardeaux et - 63 739,78 € pour la rénovation des gabions aval.
• Site de La Roche-Bernard : - 2,21 M€ pour l'extension et la rénovation des locaux. Le projet sera réadapté dans les prochains mois.

PRÉVENTION DES INONDATIONS

PAPI Vilaine : augmentation de l'engagement financier

Eaux & Vilaine poursuit le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Vilaine 2020-2028 avec un **5ème avenant qui renforce les actions de protection contre les inondations à Saint-Nicolas-de-Redon et à Châteaubriant, tout en préparant le prochain programme 2029-2034.** Les moyens dédiés à l'évaluation environnementale et à la participation citoyenne sont portés de 80 K€ à 120 K€ TTC, avec une aide de l'État de 60 K€. Le budget global du PAPI atteint ainsi 13,5 M€.



Saint-Nicolas-de-Redon

Lors de la crue de janvier 2025, la Vilaine a atteint 5,14 m à Redon. L'eau a pénétré dans le quartier de la Digue nord par l'est, malgré le bon fonctionnement du système de protection de la Digue sud. Une protection temporaire de 45 K€ TTC a depuis été installée.

Eaux & Vilaine prépare désormais les études nécessaires à la création d'un ouvrage permanent le long de la douve. Prévues entre 2027 et 2029, elles représentent un **budget de 180 K€ TTC**, dont **90 K€ de subvention sollicitée auprès de l'État.**

Châteaubriant

À la suite des inondations de juin 2018, Eaux & Vilaine poursuit son projet de création de 3 ouvrages de ralentissement des crues sur la Chère amont et d'1 à 3 ouvrages sur le Rollard. Le Comité syndical a approuvé un **avenant de 46 224 € TTC pour compléter les études techniques**, notamment sur la compensation des zones humides et les conséquences d'une crue extrême. **La maîtrise foncière des terrains constitue également une étape importante** pour permettre la réalisation du projet.

Eaux & Vilaine s'engage dans le projet européen LIFE-RHEA

Eaux & Vilaine contribuera au projet européen LIFE-RHEA, porté par les Compagnons Bâtisseurs, **pour mieux préparer les habitants aux inondations et renforcer la résilience des logements.** Le projet prévoit notamment des **solutions adaptées aux habitations,** un **accompagnement administratif et financier des ménages** et des **dispositifs facilitant l'accès aux travaux.** Trois territoires participeront à l'expérimentation : **Rennes Métropole**, **REDON Agglomération** et **Grand-Sud Caraïbes, en Guadeloupe**. L'objectif : tester des solutions concrètes en vue de leur déploiement sur d'autres territoires.

S'appuyer sur l'expérience d'ALABRI

Eaux & Vilaine apportera son expérience du dispositif ALABRI, qui a permis depuis 2022 de réaliser **800 diagnostics** et d'accompagner **200 propriétaires** dans la réduction de la vulnérabilité de leur logement. LIFE-RHEA vise notamment à faciliter la réalisation des travaux, en tenant compte des difficultés financières des ménages.

Une participation sur 4 ans

Eaux & Vilaine interviendra comme **partenaire contributeur**, en mobilisant ses connaissances du territoire et son expertise, sans prendre en charge la coordination d'un groupe de travail.

ÉCLUSE ANTI-SALINITÉ

Mise à jour du plan de financement

Pour sécuriser durablement la production d'eau potable, **Eaux & Vilaine réalise un sas anti-salinité à l'écluse du barrage d'Arzal.**

Le Comité syndical a actualisé le plan de financement du projet. Plusieurs partenaires sont mobilisés : le Département du Morbihan et la Compagnie des Ports du Morbihan (1,4 M€ chacun), la Région Bretagne (0,7 M€) et l'agence de l'eau Loire-Bretagne (jusqu'à 1,75 M€). **Le budget annexe Eau potable contribuera à hauteur de 7 M€**, notamment pour financer la station de pompage, exclusivement dédiée à l'évacuation de l'eau de mer. Selon l'aide de l'agence de l'eau, **le reste à charge pour le budget principal d'Eaux & Vilaine sera compris entre 2,35 et 4,1 M€ HT.**



Travaux de l'écluse anti-salinité, Arzal (56)

Eaux & Vilaine adapte le chantier face aux difficultés rencontrées

Depuis son démarrage en octobre 2025, le chantier du dispositif anti-salinité connaît des difficultés techniques, calendaires et financières. La découverte de **conduites amiantées** et de **sédiments pollués**, les **intempéries** et des **difficultés techniques** apparues lors de la conception de la nouvelle vanne secteur **ont fortement perturbé les travaux.** Dans cette configuration, le projet pourrait être retardé jusqu'à l'été 2030, avec un surcoût estimé entre 6,3 et 8,6 M€ HT.

Un projet adapté pour préserver les objectifs essentiels

Pour maîtriser les coûts et les délais, tout en poursuivant l'objectif de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et la continuité de la navigation sur la Vilaine, **Eaux & Vilaine renonce à réaliser la nouvelle vanne secteur dans le cadre du marché actuel.** La réalisation de la station de pompage, dont le surcoût est estimé à 1,1 M€ HT par l'entreprise, permettra de **réduire de 70 à 80 % les entrées d'eau salée dans la ressource destinée à l'eau potable** et contribuer au maintien de la navigation en période de sécheresse, hors épisodes exceptionnels.

EAU POTABLE

Usine de Vilaine Atlantique : ce qu'il faut retenir du Rapport annuel du délégataire et du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2025 !

1 PRODUCTION & VENTES EN HAUSSE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

+7% par rapport à 2024

21,4 millions de m³
d'eau potable vendus en gros en 2025.
Besoins importants : Cap Atlantique, La Baule et Guérande durant la saison touristique.

23 millions de m³
d'eau brute prélevée en Vilaine

Rendement des réseaux : **96,79 %**

2 CONTRÔLE ET QUALITÉ DE L'EAU

100%
CONFORMITÉ SANITAIRE
Microbiologie & physico-chimique pour l'eau traitée en sortie d'usine et l'eau distribuée aux points de livraison.

Incident 24 août | Réservoir Lantierne
- Défaut de détection du niveau bas
- Perturbations de l'approvisionnement
- Baisse de pression et eau colorée

> Système de mesure et de surveillance renforcé.

Dépassements ponctuels : autocontrôle Flufénacet ESA, en lien avec la hausse de sa concentration dans l'eau brute après les crues de la Vilaine.

3 PROJETS STRUCTURANTS POUR SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT

Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)
- Interconnexion opérationnelle depuis 2024
- Sécurisation des transferts d'eau
- Accélérateur en service en juin 2025 : Rennes-Férel

Écluse anti-salinité - Barrage d'Arzal
- Équipement en cours de réalisation
- Limiter l'intrusion d'eau salée dans l'eau douce
- Maintien des usages de l'écluse
- Mise en service : été 2027

4 GESTION FINANCIÈRE

13,7 millions d'euros HT
Recettes des ventes d'eau en gros.

0,6408 € HT/m³
Prix moyen de vente

Capital restant dû : **près de 7 M€**
Durée d'extinction dette : **2,94 ans**

Résultat net du délégataire : -748 739 €

MILIEUX AQUATIQUES & BIODIVERSITÉ

Projet européen DIAPATH : mieux connaître les populations d'anguilles

Changement climatique, pollution, transformation des milieux aquatiques et barrages : **les poissons migrateurs subissent de nombreuses pressions qui fragilisent leurs populations.**

Dans la **continuité du projet DIASPARA**, achevé fin 2025, Eaux & Vilaine poursuivra son engagement dans la **coopération scientifique internationale à travers le projet DIAPATH**. En partenariat notamment avec l'institut finlandais Luke, l'établissement contribuera à améliorer les bases de données et à développer des modèles pour mieux comprendre la répartition des anguilles et l'évolution de leurs populations.

Sur 4 ans, **la participation d'Eaux & Vilaine bénéficiera d'un financement européen à 100 %, estimé à 180 000 €, sans reste à charge pour l'établissement.** Cette collaboration contribuerait à améliorer les connaissances et à renforcer la coopération internationale en faveur de la préservation des poissons migrateurs et de la biodiversité aquatique.

Eaux & Vilaine renforce sa coopération avec l'OFB

Depuis plusieurs années, Eaux & Vilaine et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) développent des **outils informatiques** et des **bases de données communes** pour **suivre les poissons migrateurs amphihalins**, ces espèces qui évoluent entre l'eau douce et l'eau salée.

Les 2 organismes ont notamment contribué au développement d'**un modèle permettant d'estimer les populations d'anguilles européennes.** Cette évaluation est essentielle pour suivre l'état de l'espèce et accompagner les mesures de restauration prévues par la réglementation européenne.

En 2026, Eaux & Vilaine apportera un appui technique à l'OFB et participera au **groupe de travail européen sur l'anguille (WGEEL)**, dans la continuité du projet DIASPARA.

Une **convention de partenariat** prévoit une **prise en charge financière de 4 673,30 €**, couvrant à 100% le temps de travail consacré à cette mission ainsi que les frais de déplacement en Grèce pour participer au groupe de travail européen en 2026.



Gannedel - Site Natura 2000 Marais de Vilaine

Eaux & Vilaine, candidat pour animer le site Natura 2000 des Marais de Vilaine sur la période 2026-2029

Depuis 2008, Eaux & Vilaine œuvre à la préservation des habitats et des espèces, tout en accompagnant les acteurs locaux dans des pratiques conciliant biodiversité et activités humaines.

La mission comprend le **suivi des milieux naturels**, l'**accompagnement des porteurs de projets** et le **soutien aux agriculteurs dans leurs pratiques agro-environnementales.** La Région Bretagne désignera le prochain opérateur le **4 décembre**.

Cette candidature s'inscrit dans une organisation mutualisée avec les sites Natura 2000 de l'Estuaire et de la Baie de Vilaine, afin de coordonner les actions à l'échelle du territoire. Les financements reposent notamment sur le FEDER, qui couvre 60 % des dépenses éligibles, avec une aide régionale complémentaire potentielle.







Comité syndical d'Eaux & Vilaine, le 9 octobre 2026

COMPOSITION | **COLLÈGE EPCI** | Arc Sud Bretagne | Bretagne Porte de Loire Communauté | Brocéliande Communauté | Cap Atlantique | Centre Morbihan Communauté | CC Bretagne Romantique | CC Châteaubriant-Derval | CC d'Erdre et Gesvres | CC Pays de Pontchâteau - Saint Gildas des Bois | CC Région de Nozay | CC de la Région de Blain | Golfe du Morbihan Vannes Agglomération | Liffré-Cormier Communauté | Montfort Communauté | De l'Oust à Brocéliande Communauté | Pays de Châteaugiron Communauté | Ploërmel Communauté | Pontivy Communauté | Questembert Communauté | Redon Agglomération | Rennes Métropole | Roche aux Fées Communauté | Saint-Méen Montauban Communauté | Val d'Ille Aubigné Communauté | Vallons de Haute Bretagne Communauté | Vitré Communauté **COLLÈGE EAU POTABLE** | Cap Atlantique | Golfe du Morbihan Vannes Agglomération | Ouest 35 | Syndicat Eau du Morbihan | CARENE Saint-Nazaire Agglomération **COLLÈGE RÉGIONS - DÉPARTEMENTS** | Région Bretagne | Département d'Ille-et-Vilaine | Département de Loire-Atlantique

eaux & vilaine ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA VILAINE

Flash Inf'Eaux - L'information du Comité syndical | Séance du 9 octobre 2026

Directeur de publication : Jean-François Mary, Président d'Eaux & Vilaine. Responsable de publication : Vincent Minier, Vice-Président en charge des Finances et de la Communication. Conception : service Communication Eaux & Vilaine. Prochain numéro : décembre 2026.

Retrouvez toute l'actualité d'Eaux & Vilaine sur :
eaux-et-vilaine.bzh